

COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

05 JUN 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2019/029

|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>21 juin 2019                                              | L'an deux mille dix neuf<br>Le 27 juin à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                                       |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>21 juin 2019                                                 | <b>Etai<del>ent</del> présents :</b><br>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Valérie THOMASSEN, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Benoit DALBIN, Marcel DJOURNO, Christyane JAVOISE, Christine ASHWORTH<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br><br>EN EXERCICE 29<br><br>PRESENTS 17<br><br>VOTANTS 26 | <b>Etai<del>ent</del> absents :</b> Louis CLERF – Carine DUQUENNE – Franck TROGNEE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b><u>Affiché en Mairie</u></b><br><b><u>le 1<sup>er</sup> juillet 2019</u></b>    | <b>Ont donné pouvoir :</b><br>Dominique CRINON à Jean-Luc BIANCHI<br>Leïla CARICHON à Michel BASSEVIEZ<br>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br>Jacky TOUATY à Benoit DALBIN<br>Marie DUPUICH à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br>Carine FELIZARDO à Eva SEGUY<br>Laurent MALBOIS à Michel PONS<br>Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND                                        |

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MECENAT

Le Conseil Municipal de Villennes-sur-Seine,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n°2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations,

**VU** le projet de convention de mécénat entre la commune et la société ENEDIS par laquelle ladite société s'engage au versement d'une somme de 30 000 €,

**CONSIDERANT** que ce mécénat s'inscrit dans la feuille de route du plan national Biodiversité,

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la ville de développer le mécénat pour dégager des financements complémentaires dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, et de faire participer les entreprises et les particuliers aux projets de la collectivité,

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mécénat avec ENEDIS pour la formalisation de son don avec la commune de Villennes-sur-Seine.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES SUR SEINE

Le 28 juin 2019

Le Maire

Michel PONS



# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

05 JUL 2019

~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2019/030

DATE DE CONVOCATION : 21 juin 2019	L'an deux mille dix neuf Le 27 juin à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 21 juin 2019	<u>Etaient présents :</u> Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Valérie THOMASSEN, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Benoit DALBIN, Marcel DJOURNO, Christyane JAVOISE, Christine ASHWORTH Formant la majorité des membres en exercice.
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE 29 PRESENTS 17 VOTANTS 26	<u>Etaient absents :</u> Louis CLERF – Carine DUQUENNE – Franck TROGNEE
<u>Affiché en Mairie le 1^{er} juillet 2019</u>	<u>Ont donné pouvoir :</u> Dominique CRINON à Jean-Luc BIANCHI Leïla CARICHON à Michel BASSEVIEZ Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN Jacky TOUATY à Benoit DALBIN Marie DUPUICH à Jean-Pierre LAIGNEAU Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES Carine FELIZARDO à Eva SEGUY Laurent MALBOIS à Michel PONS Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND

REJET DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISoire N°1 2019

Le Conseil Municipal de Villennes-sur-Seine,

VU l'article 72-2 de la Constitution,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies C,

VU le montant de l'attribution de compensation provisoire pour 2017 fixé par délibération du conseil communautaire de la CU GPS&O n° CC 19_02_14_04 en date du 14 février 2019 pour la commune de Villennes-sur-Seine,

VU le jugement du Tribunal Administratif rendu le 23 mai 2019 (n°1702827) annulant la délibération du 17 novembre 2016 relative au protocole financier général,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,

REJETTE pour illégalité, l'Attribution de Compensation provisoire n°1 pour 2019 d'un montant de 678 079 € approuvée par délibération du Conseil Communautaire en date du 14 février 2019.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES SUR SEINE

Le 28 juin 2019



Le Maire,

Michel PONS



COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

05 JUL 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2019/031

|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>21 juin 2019                                              | L'an deux mille dix neuf<br>Le 27 juin à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                                   |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>21 juin 2019                                                 | <b><u>Etaient présents :</u></b><br>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Valérie THOMASSEN, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Benoit DALBIN, Marcel DJOURNO, Christyane JAVOISE, Christine ASHWORTH<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br><br>EN EXERCICE 29<br><br>PRESENTS 17<br><br>VOTANTS 26 | <b><u>Etaient absents :</u></b> Louis CLERF – Carine DUQUENNE – Franck TROGNEE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b><u>Affiché en Mairie</u></b><br><b><u>le 1<sup>er</sup> juillet 2019</u></b>    | <b><u>Ont donné pouvoir :</u></b><br>Dominique CRINON à Jean-Luc BIANCHI<br>Leïla CARICHON à Michel BASSEVIEZ<br>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br>Jacky TOUATY à Benoit DALBIN<br>Marie DUPUCH à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br>Carine FELIZARDO à Eva SEGUY<br>Laurent MALBOIS à Michel PONS<br>Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND                              |

## RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LE SIVU DE LA PETITE ENFANCE

Le Conseil Municipal de Villennes-sur-Seine,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales imposant au Président d'un syndicat intercommunal d'adresser au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

**Après en avoir acté à L'UNANIMITE,**

**DIT** que le rapport du SIVU de la Petite Enfance a fait l'objet d'une communication par le Maire en séance publique.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES SUR SEINE

Le 28 juin 2019

Le Maire,

Michel PONS



# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2019/032

DATE DE CONVOCATION : 21 juin 2019	L'an deux mille dix neuf Le 27 juin à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 21 juin 2019	
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE 29 PRESENTS 17 VOTANTS 26	Etaient présents : Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Valérie THOMASSEN, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Benoit DALBIN, Marcel DJOURNO, Christyane JAVOISE, Christine ASHWORTH Formant la majorité des membres en exercice.
	Etaient absents : Louis CLERF – Carine DUQUENNE – Franck TROGNEE
Affiché en Mairie le 1^{er} juillet 2019	Ont donné pouvoir : Dominique CRINON à Jean-Luc BIANCHI Leïla CARICHON à Michel BASSEVIEZ Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN Jacky TOUATY à Benoit DALBIN Marie DUPUICH à Jean-Pierre LAIGNEAU Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES Carine FELIZARDO à Eva SEGUY Laurent MALBOIS à Michel PONS Laurent MACLIA à Pierre-François DEGAND

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER UN EMPRUNT POUR FINANCIER LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT DE LA MAISON MEDICALE

Le Conseil Municipal de Villennes-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 2 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 autorisant des délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire,

VU le budget annexe « Maison Médicale »,

CONSIDERANT la nécessité d'avoir recours à un emprunt d'un montant de 2 M€ pour les travaux d'investissement pour la réalisation de la Maison Médicale.

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,

AUTORISE le Maire à signer le contrat de prêt d'un montant de 2 M€ selon les caractéristiques suivantes :

- Organisme prêteur : Crédit Agricole d'Ile de France
- Montant 2 millions d'euros
- Objet : financement des travaux et des différents honoraires pour la construction de la Maison Médicale à Villennes-sur-Seine
- Déblocage des fonds à notre gré, pendant une période de 2 ans à compter de la signature du contrat

- Taux 1,15 %, les conditions de taux sont bloquées
- Durée 20 ans
- Frais de dossier : 0,10 % soit 2 000 euros, payables à la signature du contrat
- Remboursements trimestriels, capital + intérêts = constants

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE

Le 28 juin 2019



Le Maire,

Michel PONS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2019/033

<p>DATE DE CONVOCATION : 21 juin 2019</p> <p>DATE D’AFFICHAGE : 21 juin 2019</p> <p>NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE 29 PRESENTS 17 VOTANTS 26</p>	<p>L’an deux mille dix neuf Le 27 juin à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.</p> <p><u>Etaient présents :</u> Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Valérie THOMASSEN, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Benoit DALBIN, Marcel DJOURNO, Christyane JAVOISE, Christine ASHWORTH Formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><u>Etaient absents :</u> Louis CLERF – Carine DUQUENNE – Franck TROGNEE</p> <p><u>Ont donné pouvoir :</u> Dominique CRINON à Jean-Luc BIANCHI Leïla CARICHON à Michel BASSEVIEZ Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN Jacky TOUATY à Benoit DALBIN Marie DUPUICH à Jean-Pierre LAIGNEAU Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES Carine FELIZARDO à Eva SEGUY Laurent MALBOIS à Michel PONS Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND</p>
---	---

Affiché en Mairie
le 1^{er} juillet 2019

VOTE DU BUDGET ANNEXE 2019 « MAISON MEDICALE »

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT la nécessité de procéder aux ajustements comptables nécessaires à l’exécution du budget,

CONSIDERANT que ce budget présente une section de fonctionnement à 0 €.

CONSIDERANT que ce budget présente en section d’investissement :

Dépenses.....	642 370,00 €
Recettes.....	642 370,00 €

Après en avoir délibéré à L’UNANIMITE,

ADOpte le budget annexe pour l’année 2019 « Maison Médicale » par chapitre.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES SUR SEINE

Le 28 juin 2019

Le Maire,

Michel PONS



COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

05 JUL 2019

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2019/034

|                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>21 juin 2019                                  | L'an deux mille dix neuf<br>Le 27 juin à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                            |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>21 juin 2019                                     | <b>Etaient présents :</b><br>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Valérie THOMASSEN, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Benoit DALBIN, Marcel DJOURNO, Christyane JAVOISE, Christine ASHWORTH<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br>EN EXERCICE 29<br>PRESENTS 17<br>VOTANTS 26 | <b>Etaient absents :</b> Louis CLERF – Carine DUQUENNE – Franck TROGNEE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Affiché en Mairie<br/>le 1<sup>er</sup> juillet 2019</b>            | <b>Ont donné pouvoir :</b><br>Dominique CRINON à Jean-Luc BIANCHI<br>Leïla CARICHON à Michel BASSEVIEZ<br>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br>Jacky TOUATY à Benoit DALBIN<br>Marie DUPUICH à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br>Carine FELIZARDO à Eva SEGUY<br>Laurent MALBOIS à Michel PONS<br>Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND                             |

## DENOMINATION DE LA MAISON MEDICALE

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

**CONSIDERANT** que la compétence de la dénomination des lieux publics revient à l'assemblée délibérante

**CONSIDERANT** la volonté de la ville de rendre hommage aux personnalités qui, par leur courage, leur persévérance, leur ténacité, et d'honorer leur mémoire en donnant leur nom à des édifices publics communaux,

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,**

**DECIDE** de nommer la Maison Médicale «Madeleine BRÈS ».

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE  
Le 28 juin 2019

Le Maire,

Michel PONS



2019



# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

05 JUL 2019

~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2019/035

DATE DE CONVOCATION : 21 juin 2019	L'an deux mille dix neuf Le 27 juin à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 21 juin 2019	<u>Etaient présents :</u> Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Valérie THOMASSEN, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Benoît DALBIN, Marcel DJOURNO, Christyane JAVOISE, Christine ASHWORTH Formant la majorité des membres en exercice.
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE 29	<u>Etaient absents :</u> Louis CLERF – Carine DUQUENNE – Franck TROGNEE
PRESENTS 17	<u>Ont donné pouvoir :</u> Dominique CRINON à Jean-Luc BIANCHI Leïla CARICHON à Michel BASSEVIEZ Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN Jacky TOUATY à Benoît DALBIN Marie DUPUICH à Jean-Pierre LAIGNEAU Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES Carine FELIZARDO à Eva SEGUY Laurent MALBOIS à Michel PONS Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND
VOTANTS 26	

Affiché en Mairie
le 1^{er} juillet 2019

RETRAIT ET FIN DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES D'ENTRETIEN, D'HYGIENE, ARTICLES DE DROGUERIE ET VAISSELLE & PRODUITS JETABLES POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la réglementation relatives aux marchés publics et groupement de commande,

VU la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de fournitures d'entretien, d'hygiène, articles de droguerie et vaisselle & produits jetables pour l'ensemble des services municipaux,

CONSIDERANT l'intérêt de la Ville de Villennes-sur-Seine,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,

DECIDE de se retirer du groupement de commandes, dont la ville est l'organisatrice, pour l'achat de fournitures d'entretien, d'hygiène, articles de droguerie et vaisselle & produits jetables pour l'ensemble des services municipaux, avec une prise d'effet au 6 juillet 2019,

PREND ACTE de la fin dudit groupement de commande,

AUTORISE le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE,
Le 28 juin 2019



Le Maire,

Michel POISSON



COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2019/036

|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>21 juin 2019     | L'an deux mille dix neuf<br>Le 27 juin à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                                   |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>21 juin 2019        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br>EN EXERCICE 29 | <b><u>Etaient présents :</u></b><br>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Valérie THOMASSEN, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Benoit DALBIN, Marcel DJOURNO, Christyane JAVOISE, Christine ASHWORTH<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| PRESENTS 17                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| VOTANTS 26                                | <b><u>Etaient absents :</u></b> Louis CLERF – Carine DUQUENNE – Franck TROGNEE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                           | <b><u>Ont donné pouvoir :</u></b><br>Dominique CRINON à Jean-Luc BIANCHI<br>Leïla CARICHON à Michel BASSEVIEZ<br>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br>Jacky TOUATY à Benoit DALBIN<br>Marie DUPUICH à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br>Carine FELIZARDO à Eva SEGUY<br>Laurent MALBCIS à Michel PONS<br>Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND                             |

**Affiché en Mairie**  
**le 1<sup>er</sup> juillet 2019**

### **RETRAIT DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES ADMINISTRATIVES & SCOLAIRES, DE MATERIEL DIDACTIQUE, DE FOURNITURES POUR ACTIVITES MANUELLES ET PEDAGOGIQUES POUR LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la réglementation relatives aux marchés publics et groupement de commande,

**VU** la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de fournitures administratives & scolaires, de matériel didactique, de fournitures pour activités manuelles et pédagogiques pour les écoles maternelles et élémentaires,

**CONSIDERANT** l'intérêt de la Ville de Villennes-sur-Seine,

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,**

**DECIDE** de se retirer du groupement de commandes pour l'achat de fournitures administratives & scolaires, de matériel didactique, de fournitures pour activités manuelles et pédagogiques pour les écoles maternelles et élémentaires, avec une prise d'effet au 31 août 2019,

**AUTORISE** le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE,  
Le 28 juin 2019



Le Maire,  
Michel POMES

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Pomes", written over the printed name. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2019/037

DATE DE CONVOCATION : 21 juin 2019	L'an deux mille dix neuf Le 27 juin à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 21 juin 2019	
NOMBRE DE CONSEILLERS :	
EN EXERCICE 29	<u>Etaient présents :</u> Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Valérie THOMASSEN, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Benoit DALBIN, Marcel DJOURNO, Christyane JAVOISE, Christine ASHWORTH Formant la majorité des membres en exercice.
PRESENTS 17	
VOTANTS 26	<u>Etaient absents :</u> Louis CLERF – Carine DUQUENNE – Franck TROGNEE
	<u>Ont donné pouvoir :</u> Dominique CRINON à Jean-Luc BIANCHI Leïla CARICHON à Michel BASSEVIEZ Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN Jacky TOUATY à Benoit DALBIN Marie DUPUICH à Jean-Pierre LAIGNEAU Hubert WEYDEPT à Jean-Michel CHARLES Carine FELIZARDO à Eva SEGUY Laurent MALBOIS à Michel PONS Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND

Affiché en Mairie
le 1^{er} juillet 2019

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal,

VU le tableau des effectifs adopté par le Conseil Municipal le 31 janvier 1992 et réactualisé au 1^{er} janvier 2017,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, et notamment lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois.

CONSIDERANT la nécessité de modifier le tableau des effectifs afin de prendre en compte et de valoriser l'évolution de carrière de plusieurs agents,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} septembre 2019 comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE

SUPPRESSION DE 2 POSTES

Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux
Grade : Adj. administratif territorial ppal. 2^{ème} classe
Temps de travail : 35 h

CREATION DE 2 POSTES

Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux
Grade : Adj. administratif territorial ppal. 1^{ère} classe
Temps de travail : 35 h

FILIERE SOCIALE

SUPPRESSION D'UN POSTE

Cadre d'emplois des Agent territoriaux
spécialisés des écoles maternelles
Grade : Agent spécialisé ppal. 2^{ème} classe des
écoles maternelles
Temps de travail : 35h

CREATION D'UN POSTE

Cadre d'emplois des Agent territoriaux
spécialisés des écoles maternelles
Grade : Agent spécialisé ppal. 1^{ère} classe des écoles
maternelles
Temps de travail : 35h

FILIERE TECHNIQUE

SUPPRESSION DE 1 POSTE

Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux
Grade : Adjoint technique territorial
Temps de travail : 35 h

CREATION DE 1 POSTE

Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux
Grade : Adj technique territorial principal 2^{ème} classe
Temps de travail : 35 h

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois ont été inscrits au budget 2019 de la commune au chapitre 012.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE
Le 28 juin 2019

Le Maire,

Michel PONS



COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2019/038

|                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>21 juin 2019                                  | L'an deux mille dix neuf<br>Le 27 juin à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.                                                                                                                                                                                                                   |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>21 juin 2019                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br>EN EXERCICE 29<br>PRESENTS 17<br>VOTANTS 26 | <b><u>Etaient présents :</u></b><br>Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Valérie THOMASSEN, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Benoit DALBIN, Marcel DJOURNO, Christyane JAVOISE, Christine ASHWORTH<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
|                                                                        | <b><u>Etaient absents :</u></b> Louis CLERF – Carine DUQUENNE – Franck TROGNEE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                        | <b><u>Ont donné pouvoir :</u></b><br>Dominique CRINON à Jean-Luc BIANCHI<br>Leïla CARICHON à Michel BASSEVIEZ<br>Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN<br>Jacky TOUATY à Benoit DALBIN<br>Marie DUPUICH à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Hubert WEYDERT à Jean-Michel CHARLES<br>Carine FELIZARDO à Eva SEGUY<br>Laurent MALBOIS à Michel PONS<br>Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND                             |

**Affiché en Mairie**  
**le 1<sup>er</sup> juillet 2019**

## REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ECOLES PUBLIQUES

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 2112-8,

**VU** la proposition faite par l'AME 78 (Association des Maires Adjoints à l'Enseignement des Yvelines) lors de sa réunion plénière du 12 octobre 2010, maintenue depuis,

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,**

**DECIDE** de fixer, lorsqu'une dérogation aura été acceptée de part et d'autre, le montant maximum à verser ou à réclamer aux communes extérieures au titre des frais de scolarité, pour l'année scolaire 2018-2019, à :

- ⇒ 973 € pour un élève scolarisé en école maternelle
- ⇒ 488 € pour un élève scolarisé en école élémentaire

Pour extrait conforme.

31111

Fait à VILLENES-SUR-SEINE,

Le 28 juin 2019

Le Maire  
Michel PONS

# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2019/039

DATE DE CONVOCATION : 21 juin 2019	L'an deux mille dix neuf Le 27 juin à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Michel PONS, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 21 juin 2019	
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE 29	Etaient présents : Michel PONS, Jean-Luc BIANCHI, Jean-Pierre LAIGNEAU, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Anne-Marie FRANCOIS, Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Valérie THOMASSEN, Olivier HARDOUIN, Alain ADICEOM, Christine HANON-BATIOT, Michel BASSEVIEZ, Benoit DALBIN, Marcel DJOURNO, Christyane JAVOISE, Christine ASHWORTH Formant la majorité des membres en exercice.
PRESENTS 17	
VOTANTS 26	Etaient absents : Louis CLERF – Carine DUQUENNE – Franck TROGNEE
	Ont donné pouvoir : Dominique CRINON à Jean-Luc BIANCHI Leïla CARICHON à Michel BASSEVIEZ Laurent MONIN à Olivier HARDOUIN Jacky TOUATY à Benoit DALBIN Marie DUPUICH à Jean-Pierre LAIGNEAU Hubert WEYDEPT à Jean-Michel CHARLES Carine FELIZARDO à Eva SEGUY Laurent MALBOIS à Michel PONS Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND

**Affiché en Mairie
le 1^{er} juillet 2019**

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE DE MEDAN

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT la volonté de la commune de Villennes-sur-Seine et de Médan de mettre en place une tarification spécifique du montant des frais de scolarité refacturés entre les communes,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,

DECIDE de maintenir la participation demandée à la commune de Médan à 210 € par enfant scolarisé dans les écoles de Villennes-sur-Seine pour l'année 2018/2019.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE,
Le 28 juin 2019

Le Maire,

Michel PONS

